



Bilan Concours Outre-mer 2018



Lancé en 2014, le programme « La France s'engage » (LFSE) avait pour vocation d'identifier, de mettre en valeur, de soutenir et de faciliter l'extension d'initiatives socialement innovantes, portées bénévolement par des associations, des fondations ou des entreprises. En janvier 2017, il a été souhaité la création d'une Fondation déclarée d'utilité publique afin de poursuivre l'activité au-delà du mandat présidentiel. Cette fondation intitulée « Fondation la France s'engage » (FFE) a vu le jour en mars 2017 et a sélectionné sa première promotion de Lauréats en décembre 2017. Mais aucune candidature issue de l'Outre-mer n'ayant été labellisée, le Conseil d'administration de la FFE a souhaité, dans son plan stratégique, renforcer la place de tous les territoires afin de détecter des projets précurseurs.

Grâce au soutien financier décisif d'AG2R LA MONDIALE (Grand mécène), la FFE a pu ouvrir un concours spécifique dédié aux territoires ultra-marins. La Fondation se fixe ainsi deux objectifs :

- Intégrer complément la filière Outre-mer au concours national d'ici 3 ans, le concours national ayant vocation à intégrer le maximum de candidatures ;
- Prendre part au soutien de la vie associative locale au travers des initiatives de promotion de la filière Outre-mer qu'elle organisera.

Le concours Outre-mer a bénéficié d'un comité de pilotage associant l'ensemble des parties prenantes : la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE et le Directeur des Outre-mer d'AG2R LA MONDIALE, le Groupe de l'Outre-mer du CESE, les Fondations KPMG et France Télévisions, France Active et Outre-mer network. Les candidatures ont été ouvertes de juillet à octobre 2018.

Grâce à un partenariat avec la Fondation France Télévision, la FFE a pu diffuser une campagne « d'intérêt général » (spot de 20 à 30 secondes) sur les chaînes de télévisions et de radio au travers de 3 vagues successives. Le réseau social Facebook a également permis de toucher un large public, ciblé directement sur l'ensemble des territoires ultra-marins. La FFE s'est également appuyée sur les réseaux associatifs pour diffuser l'appel à projets : le Mouvement associatif, le Réseau national des maisons des associations, les CCI et les CNCRESS.

La FFE a organisé, en partenariat avec Outre-mer network, deux sessions simultanées d'information auprès de l'ensemble des têtes de réseaux et des porteurs de projets (La Guadeloupe, Martinique, La Réunion, Guyane, Saint-Martin et Saint-Barthélemy, Mayotte). Les représentants d'AG2R LA MONDIALE ont été associés à ces sessions.

Les points clés du concours 2018

- Ouverture des candidatures de juillet à octobre 2018 ;
- Phase d'instruction dématérialisée en octobre 2018 ;
- Dossiers complémentaires pour 10 finalistes : novembre à décembre 2018 ;

Pour cette première édition du concours, **137 dossiers ont été reçus dont 77 complets.**

91 % des candidatures sont des nouvelles candidatures (n'ayant jamais participé à une session antérieure du concours national).

Les territoires Ultra-marins qui ont attiré le plus de candidatures sont, respectivement, La Réunion, la Martinique et la Guadeloupe. Pour une immense majorité, les candidatures sont issues de structures associatives.

Les thématiques les plus fréquentes parmi les projets déposés sont la solidarité (**30 %**), l'écologie (**22 %**) et l'éducation (**19 %**).

Conformément à la logique d'instruction qui prévaut pour l'ensemble des concours et prix de la Fondation, les projets sont instruits par des examinateurs issus des mécènes et partenaires de la Fondation.

Chaque dossier est ainsi instruit par 3 examinateurs différents sur la base de 4 critères :

- Impact social ;
- Innovation sociale ;
- Capacité de changement d'échelle ;
- Efficacité démontrée.

52 examinateurs ont ainsi été mobilisés, dont 11 issus du réseau des correspondants territoriaux de la Fondation d'entreprise AG2R LA MONDIALE, pour instruire les 77 dossiers complets issus du Concours.

10 projets finalistes ont pu accéder à la phase suivante de l'instruction, entre novembre et décembre, en complétant leur dossier.

Le jury final s'est tenu le 24 janvier 2019 au CESE. Les 10 projets finalistes ont ainsi auditionné en audioconférence.

Les 2 lauréats du premier concours de la Fondation La France s'engage dédié à l'Outre-mer ont été révélés le 21 février 2019 au Conseil économique social et environnemental (Cése). Une belle mise en avant de l'innovation dans les territoires ultra-marins en faveur de l'intérêt général. Ils ont reçu chacun une dotation de 100 000 €, et un accompagnement pour trois ans de 50 000 €.

Les deux initiatives lauréates du concours ont été récompensées en présence de François Hollande, Président de *La France s'engage* et de Patrick Bernasconi, Président du Cése. Il s'agit de Wello, un triporteur 100 % électrique et 100 % réunionnais, et de Kazarecycle, première ressourcerie de Guadeloupe qui revalorise des blocs de béton en récifs artificiels pour préserver les milieux marins.

Wello - Lancée en 2015 par son président Arnaud Chéreau et incubée à La Réunion, la société Véloce a développé le véhicule Wello au terme de trois ans de recherche et de conception. L'entreprise emploie une dizaine de salariés et assure le transfert de compétences à l'Atelier chantier d'insertion qui a l'autonomie de production. Ce dernier est assuré par l'association ALIE, qui favorise l'insertion sociale, professionnelle et économique des personnes en situation d'exclusion.

Kzarecycle - Depuis 2015, la société s'est penchée sur la revalorisation des blocs de bétons issus de lave-linge démantelés au sein de Kazarecycle. Les loisirs aquatiques du Président de Kazarecycle (plongée sous-marine en apnée et en bouteilles, voile traditionnelle, planche à voile) l'ont rendu particulièrement sensibles aux problématiques de la préservation de la biodiversité. Les résultats concrets sont la mise en place de récifs artificiels permettant à la nature de reprendre ses droits.